

INVITATION

à

l'assemblée générale de la Swiss Paramedic Association

Date: Jeudi 22 mai 2025
Heure: 11h30
Lieu: Forum Fribourg
Rte du Lac 12
1763 Granges-Paccot
<https://www.forum-fribourg.ch/fr/acces/>

Chers-ères membres,

Nous sommes heureux de vous inviter à l'assemblée générale de cette année. Ci-après, vous trouverez l'ordre du jour avec les informations y relatives.

Veillez noter que l'enregistrement commence à 11h00. Nous vous prions d'arriver à l'heure afin que l'assemblée générale puisse commencer ponctuellement à 11h30.

Nous nous réjouissons de vous y retrouver nombreux-euse.

Avec nos meilleures salutations

Swiss Paramedic Association



Michael Schumann
Président



Renaud Jaquet
Vice-Président

Ordre du jour

1.	Accueil	3
2.	Élection des scrutateurs/-trices.....	3
3.	Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2024.....	3
4.	Approbation du rapport annuel 2024	10
5.	Approbation des comptes annuels et le rapport de l'organe de révision 2024	12
6.	Décharge au comité	19
7.	Élections (comité, organe de révision).....	19
8.	Approbation du programme annuel 2025	20
9.	Motions	21
10.	Approbation du budget 2025	22
11.	Adoption des cotisations des membres 2026	25
12.	Divers.....	26

1. Accueil

2. Élection des scrutateurs/-trices

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2024

Le comité de la Swiss Paramedic propose d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale 2024.

Date	Jeudi 6 juin 2024
Heure	17h30 – 18h20
Lieu	Forum Fribourg, Granges-Paccot (FR)
Participants	Michael Schumann, président Renaud Jaquet, vice-président Michel Eigenmann, membre du comité Simone Huber, membre du comité Andreas Jöhl, membre du comité Emmanuel Müller, membre du comité Peter Ott Meroni, membre du comité Elmar Rollwage, membre du comité Katja Boschian, secrétariat général, procès-verbal 35 membres présents (selon la liste des présences)
Excusé	David Hedinger, membre du comité

1. Accueil

Le président et le vice-président souhaitent la bienvenue aux participants à l'assemblée générale de la Swiss Paramedic Association.

2. Élection des scrutateurs/-trices

Michael Schumann propose André Wilmes et Thomas Brunner comme scrutateurs. **L'assemblée élit les deux scrutateurs à l'unanimité.**

Votants : 35

Majorité absolue : 18

Majorité des 2/3 : *Pas nécessaire, car il n'y a pas de modification des statuts.*

3. Approbation du procès-verbal de l'AG 2023

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2023 était joint à l'invitation. Les membres ne formulent ni d'objections ni de questions.

Le procès-verbal est approuvé sans corrections par 34 voix pour et 1 abstention.

4. Approbation du rapport annuel 2023

Le rapport annuel du président a été publié dans les documents de l'invitation.

Michael Schumann remercie tous les membres ainsi que les sections et les comités des sections, qui font un excellent travail.

Les thèmes centraux 2023 étaient les suivants :

Michael Schumann évoque les thèmes de politique professionnelle tels que les prises de position sur la pénurie de personnel qualifié et la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers, qui ont été rédigées.

Des contacts ont également été pris avec la CRS concernant le processus insatisfaisant d'admission de personnel étranger en Suisse.

Michael Schumann remercie le groupe de travail « Médias et prises de position », qui réagit à chaque fois rapidement et de manière professionnelle aux demandes des médias.

Michael Schumann informe également de la finalisation du changement de nom et du logo de la Swiss Paramedic Association. Il s'agissait notamment d'acquérir de nouveaux Give Aways et panneaux d'affichage pour les apparitions publiques ainsi que l'adaptation du site web.

En ce qui concerne l'application de l'association, Michael Schumann informe que dans le cadre des objectifs annuels 2023, Swiss Paramedic a investi dans la communication avec les membres. L'application de l'association s'est développée de manière réjouissante auprès des sections de Suisse romande. De nombreux membres s'informent régulièrement via le canal « Swiss Paramedic-News ». Désormais, tous les membres pourront en outre échanger des informations entre les sections. Début 2024, l'application a ensuite été mise à la disposition de tous les membres.

Par ailleurs, Michael Schumann rend compte de la session web « Swiss Paramedic en dialogue V », qui a eu lieu le 19.6.2023 avec une cinquantaine de participants des trois régions linguistiques - un suivi de cette session doit être organisé en 2024.

En outre, il raconte la création de la section Suisse centrale. L'assemblée constitutive a eu lieu le 3 octobre 2023 à Altdorf UR. Tous les membres dont le lieu de travail se situe dans les cantons UR, SZ, NW, OW, LU et ZG font donc partie de la section Suisse centrale depuis le 1er janvier 2024. Un appel est à nouveau lancé pour que les membres dont le lieu de travail se situe dans l'un de ces 6 cantons et qui ne se sont pas encore annoncés activement auprès du secrétariat le fassent, afin qu'ils puissent être rattachés à la section Suisse centrale.

Michael Schumann rapporte que vers la fin de l'année, le comité s'est penché sur les possibilités de développement professionnel. Un modèle a été présenté et discuté, qui doit être développé en collaboration avec les membres, les partenaires et les (hautes) écoles. L'accent est mis sur les possibilités de développement professionnel. A l'avenir, outre la formation ES existante, des possibilités de formation de base et/ou de formation continue HES (BSc / MSc) doivent être créées. L'objectif de Swiss Paramedic est d'initier la mise en place d'offres de formation et de fonctions attrayantes et orientées vers l'avenir dans le domaine du sauvetage.

Renaud Jaquet explique ensuite la collaboration et les actualités avec et en provenance des sections. Les sections sont également en contact étroit avec le comité dans le cadre de clarifications légales ou de thèmes régionaux.

Enfin, Michel Eigenmann donne des informations sur l'actualité du magazine « star of life ».

Le rapport annuel 2023 est approuvé par 34 voix pour et 1 abstention.

5. Approbation des comptes annuels et le rapport de l'organe de révision 2023

Par rapport à l'année précédente, le nombre de membres a légèrement augmenté en 2023. A la fin de l'année 2023, 1'948 personnes étaient membres de la Swiss Paramedic. Katja Boschian explique la croissance réjouissante du nombre de membres. En l'espace de 8 ans, le nombre de membres de Swiss Paramedic a augmenté de 1'000 personnes. Une croissance aussi importante implique toutefois la maîtrise d'un système d'adhésion très dynamique et plus coûteux. C'est ce qu'explique Katja Boschian à l'aide de quelques chiffres concernant le nombre d'entrées/sorties, de changements de statut et de rappels traités par le secrétariat général en 2023.

Michael Schumann explique les comptes annuels en commençant par un aperçu du **capital de l'organisation**.

Lors des assemblées générales des années précédentes, le capital de l'association ou de l'organisation a toujours été présenté sans déduction de la perte actuelle. C'est pourquoi le capital de l'organisation, y compris la perte et les provisions, est à nouveau visible ci-dessous :

Au 31.12.2021	Au 31.12.2022	Au 31.12.2023	
122'164.62	80'183.90	21'337.95	Capital de l'organisation après déduction de la perte
87'510.45	74'290.40	57'046.07	Provisions
-9'456.87	-41'980.72	-58'845.95	Perte

Le capital de l'organisation s'élève à CHF 21'337.95 au 31.12.2023.

Les comptes annuels se soldent par une perte de CHF 58'845.95, alors que le budget prévoyait une perte de CHF 19'192.50.

Les **explications détaillées sur les comptes annuels 2023 sont disponibles** dans [l'invitation à l'assemblée générale 2024 \(swissparamedic.ch\)](#), pages 16-17.

Principales raisons des pertes :

- Charges du **secrétariat général**: Forte augmentation du nombre de membres au cours des dernières années, gestion très dynamique des membres, passage au système d'exploitation Abacus.
- **Secrétariat des sections** : Création de la section Suisse centrale
- Recettes moindres pour les annonces imprimées dans le magazine « star of life ».
- **Projets marketing** : Nouveau nom - finalisation de la révision des documents, coûts de production/coordination des nouveaux give aways, sponsoring des prix de diplômes des prestataires de formation.
- **App** : Coûts de licence, dépenses pour les réunions, élaboration de documents mise en service de l'app pour les autres membres (Suisse orientale/centrale, Tessin, autres membres)
- **Téléphone/courriel/informatique** : Frais de licence, IT-Support

En résumé, le compte de résultats et les explications montrent que des diminutions de recettes et des augmentations de dépenses sont apparues dans pratiquement tous les domaines. En conséquence, le comité a décidé de prendre des mesures pour réaliser des économies. Les services aux membres ne sont pas touchés.

L'accent est mis sur la poursuite de la numérisation de la gestion des membres, le report de projets (p. ex. le report de la conférence stratégique à 2025/2026) et l'optimisation des processus, afin que les finances de Swiss Paramedic puissent à nouveau être stabilisées après l'achèvement des grands projets que sont l'application, le changement de nom/logo et le changement de système pour la gestion des membres en 2024.

Les autres produits et charges correspondent dans l'ensemble au budget.

Les membres approuvent les comptes annuels par 28 voix pour, 1 voix contre et 6 abstentions, ainsi que le rapport de l'organe de révision 2023 par 34 voix pour et 1 abstention.

6. Décharge au comité

Katja Boschian demande aux membres de donner décharge pour l'année 2023.

Les membres donnent décharge au comité par 33 voix pour et 2 abstentions.

7. Élections (comité, organe de révision)

7.1 Élections Comité

Les membres du comité suivants ont déjà été élus pour la période 2023-2024.

Les réélections auront lieu lors de l'assemblée générale 2025.

- Michael Schumann, président
- Renaud Jaquet, vice-président
- Michel Eigenmann
- David Hedinger
- Simone Huber
- Andreas Jöhl
- Emmanuel Müller
- Peter Ott Meroni
- Elmar Rollwage

Giacomo Pagnoni se présente comme nouveau membre du comité.

Giacomo Pagnoni est élu à l'unanimité comme membre du comité pour la période 2024-2025.

Ibrahim Salah se présente comme nouveau membre du comité.

Ibrahim Salah est élu à l'unanimité comme membre du comité pour la période 2024-2025.

7.2 Élections de l'organe de révision

Le comité propose d'élire la Truvag Revisions AG à Sursee comme organe de révision.

L'assemblée des membres élit la Truvag Revisions AG à l'unanimité comme organe de révision.

8. Approbation du programme annuel 2024

Andreas Jöhl présente le programme annuel 2024.

Politique professionnelle et associative :

- Maintenance et extension du réseau Swiss Paramedic.
- Depuis novembre 2023, le comité discute du nouveau point de l'ordre du jour « Réseautage / Lobbying avec la politique » et détermine régulièrement où et avec qui il est possible de renforcer le lobbying afin de pouvoir se mettre encore plus en réseau avec la politique (professionnelle).

- Les objectifs stratégiques seront poursuivis conformément en fonction du « Story of Strategy » et aux documents établis sur la base des résultats de la séance de réflexion stratégique de 2021.
- Le groupe de travail « Médias + prises de position Swiss Paramedic Association » s'occupe de thèmes actuels afin de présenter de manière optimale les profils professionnels au public.

Formation :

- Le développement professionnel des ambulanciers/-ières est activement encouragé. La Swiss Paramedic s'engage pour des solutions raisonnables, soutient et coordonne.
- Congrès Suisse de la médecine d'urgence : réaliser avec succès.
- Création d'un modèle de formation/développement pour les carrières spécialisées dans les services de secours. Celui-ci doit être discuté avec les partenaires et les (hautes) écoles.

Communication :

- L'application Swiss Paramedic sera disponible au début de l'année 2024 pour les membres restants des sections de Suisse orientale, de Suisse centrale, du Tessin et des autres régions. En outre, la poursuite de la viabilité financière sera examinée en permanence. A partir de 2024, il s'agira d'inciter tous les membres à télécharger l'application, à se connecter et à l'utiliser activement. A l'avenir, ce canal de communication pourra surtout être utilisé pour toutes les informations des sections, pour les informations de Swiss Paramedic ainsi que pour les échanges entre eux. Cela permettra d'optimiser encore la communication avec et entre les membres.
- Une Websession de la Swiss Paramedic sera organisée pour tous les membres dans le sens d'un échange d'expériences. Celle-ci aura lieu le lundi 18 novembre 2024 de 16h00 à 18h00 en ligne par zoom.

Le programme annuel 2024 est approuvé à l'unanimité.

9. Motions

9.1 Motions des membres

Aucune motion des membres n'a été soumise. La motion de la section Fribourg est traitée au point 11 de l'ordre du jour.

9.2 Motions du comité

Le comité ne soumet pas des motions.

10. Approbation du budget 2024

Le budget 2024 prévoit un bénéfice de CHF 307.50.

Les **explications détaillées du budget 2024** sont disponibles dans [l'invitation à l'assemblée générale 2024 \(swissparamedic.ch\)](#), pages 23-24.

Michael Schumann explique les principales raisons de l'augmentation/diminution des recettes et de l'augmentation/diminution des dépenses à l'aide d'un aperçu.

Raisons principales côté recettes :

- Cotisation des membres : ↗ Augmentation des recettes en raison de l'augmentation de la cotisation.
- Magazine star of life : ↘ Diminution des recettes des annonces prise en compte.
- Congrès d'urgence : ↗ Bénéfice du congrès 2024 budgété.

Raisons principales côté dépenses :

- Secrétariat/fiduciaire : ↗ Augmentation du budget pour faire face à toutes les demandes, aux membres et à la comptabilité ainsi qu'à l'organisation/ réalisation/procès-verbal des réunions.
- Consultation : ↘ Report de la réunion stratégique à 2025.
- Frais de traduction : ↘ Traduction des procès-verbaux désormais via DeepLPro.
- Croissance du comité : ↗ Plus de paiements d'honoraires ↘ Moins de frais
- Coûts des séances : ↘ Séances à Sursee/participation hybride possible
- star of life : ↗ Plus de travail pour la rédaction/layout, plus d'honoraires pour la commission de rédaction
- Site web : ↗ mise à jour Typo3, changement d'agence Hosting, ajout d'autres traductions en italien, gestion régulière
- Relations publiques : ↗ Présentation de l'association, session web de Swiss Paramedic, frais de licence/gestion de l'app (passage des membres de la Romandie à l'app Involve, garantir l'accès aux autres membres, gestion du login)
- Frais de port : ↘ en raison de la numérisation
- Téléphone/E-Mail/informatique : ↗ Frais Hosting, gestion des adresses électroniques Swiss Paramedic, support du service informatique

En 2024, le focus sera mis sur les points suivants :

- Communication avec les membres (application, site web, magazine star of life, gestion des membres)
- Achèvement définitif des projets : App, changement de nom/logo, changement de système pour les membres
- Stabilisation du budget financier pour l'avenir

Un membre présent demande comment on peut estimer le coût financier de l'application et, si aucune amélioration ne se dessine au niveau des finances, s'il est possible de réagir rapidement et, le cas échéant, de supprimer l'application.

Michael Schumann explique que le comité va suivre cette évolution. Comme l'application n'a été ouverte aux autres membres qu'au début de l'année et que le comité, Emmanuel Müller en tête, s'est beaucoup investi ces dernières années dans la mise en place et le contenu de l'application, il serait trop tôt pour la supprimer. L'objectif est que l'application puisse être utilisée dans son intégralité comme moyen de communication.

S'il s'avérait en 2025 que l'application n'est plus viable, elle pourrait être supprimée à relativement court terme.

Les votants approuvent le budget 2024 à l'unanimité.

11. Adoption des cotisations des membres 2025

11.1 Approbation des cotisations des membres 2025

Le comité de Swiss Paramedic demande d'approuver les cotisations des membres inchangées pour l'année 2025 comme suit :

Membre actif *	CHF 160.-
Membre junior **	CHF 50.-
Membre passif *	CHF 70.-

* Les membres des sections suivantes paient une cotisation supplémentaire de CHF 20.-/ année :
FR, GE, NE, VD, VS, TI, Ostschweiz, Zentralschweiz

** Les membres juniors sont exemptés de la cotisation à la section.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité les cotisations des membres pour 2025.

11.2 Motion et argumentaire pour l'exonération de la cotisation à l'association pour les membres des comités des sections

Exonération de la cotisation à l'association :

- Les membres du comité de Swiss Paramedic sont exonérés de la totalité de la cotisation à l'association et à la section.
- Les membres du comité des sections demandent une exonération de la cotisation à l'association à partir du 1.1.2025.

La **motion** est visible dans [l'invitation à l'assemblée générale 2024 \(swissparamedic.ch\)](https://www.swissparamedic.ch) à la page 25.

Michael Schumann explique la motion de la section Fribourg. Le comité recommande d'accepter cette proposition, car l'exonération des cotisations peut être considérée comme une motivation pour les membres du comité des sections et que ceux-ci peuvent être déchargés dans leur travail au sein du comité, où de nombreux frais ne sont pas décomptés.

Un membre présent estime qu'il est important de veiller à ce que le nombre de membres du comité soit proportionnel à la taille de la section. Katja Boschian explique que les statuts des sections fixent le nombre minimum de membres du comité. Michael Schumann indique que l'on veille à ce que le comité d'une section ne soit pas trop grand par rapport à sa taille.

Les membres doivent maintenant voter sur la question de savoir si les membres du comité des sections seront exemptés du paiement de la cotisation pendant leur mandat actif à partir de 2025.

L'assemblée générale approuve la proposition d'exonération de la cotisation à l'association pour les membres du comité de section à partir du 1.1.2025 par 26 voix pour, 5 voix contre et 4 abstentions.

12. Varia

Application de l'association

Emmanuel Müller informe que depuis février 2024, l'application a été ouverte à tous les membres. Il est recommandé aux membres qui ne se sont pas encore inscrits de le faire afin de recevoir les dernières informations des sections et de l'association.

De plus, tous les membres des sections de la Suisse romande doivent encore penser à faire passer l'application de l'association à l'application d'Involve. En été, l'application de l'association sera mise hors service et seule l'application Involve fonctionnera encore.

Le président remercie toutes les personnes présentes de leur participation et leur souhaite une suite captivante du Congrès suisse de médecine d'urgence. Il remercie ses collègues du comité, au secrétariat général, à Ernst Hilfiker pour son travail comme rédacteur en chef ainsi que tous les collaborateurs qui œuvrent au sein de la Swiss Paramedic.

Swiss Paramedic Association



Katja Boschian
Secrétariat général

4. Approbation du rapport annuel 2024

Le comité de la Swiss Paramedic propose d'approuver le rapport annuel 2024.

«Swiss Paramedic Association défend les intérêts des membres dans des organisations nationales du sauvetage. Elle influence toutes les organisations pertinentes pour la profession et renforce la position des ambulanciers et des techniciens ambulanciers. [...].

Nous sommes l'interlocutrice pour toute question concernant les professions du sauvetage. Les personnes intéressées de la politique, de l'économie et des médias nous contactent comme centre d'information central ». Conformément à cet extrait de notre charte, nous avons tout mis en œuvre, en 2024 également, pour remplir cette mission. De nombreux travaux, clarifications, prises de position et réunions se déroulent en arrière-plan et ne sont pas toujours visibles. Il vaut la peine de jeter un coup d'œil aux actualités, aux procès-verbaux succincts, aux prises de position ou à l'aperçu des comités sur notre site web ! On y trouve également notre code de déontologie. Celui-ci explique notre compréhension des principes moraux et éthiques qui doivent guider nos actions dans la préclinique. Il s'applique à toutes les fonctions non médicales dans les services de secours et doit servir à la réflexion critique dans la formation, mais aussi dans le quotidien professionnel.

Dans l'optique d'une communication rapide et simple, notre application Swiss Paramedic a été déployée dès le début de l'année pour tous les membres - ceci après que seules les sections de Suisse romande aient pu y participer l'année dernière. Le secrétariat et Involve AG ont créé ensemble les logins des autres membres - les sections du Tessin, de la Suisse orientale et centrale ainsi que les membres sans section - soit environ 1200 logins supplémentaires. Malheureusement, l'utilisation de l'application n'a pas encore évolué comme prévu en 2024. L'utilisation de l'application doit continuer à être encouragée et augmenter sensiblement pour que les investissements soient rentables.

Conformément à notre position communiquée sur la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, nous souhaitons entre autres optimiser l'admission de la main-d'œuvre étrangère en Suisse. La procédure doit être transparente, compréhensible, rapide et de haute qualité. L'expérience montre que ce n'est malheureusement pas le cas sur tous les points. Nous avons donc rencontré des représentants de l'IAS à la CRS et leur avons fait part de nos préoccupations. Le processus d'amélioration initié sera poursuivi en 2025 en collaboration avec l'OrTra du sauvetage et les premiers résultats seront visibles.

Dans le contexte de la thématique de la pénurie de personnel qualifié, nous avons initié l'enquête sur le thème du « Wellbeing ». L'objectif de cette enquête est de faire le point sur la santé psychique et physique des collaborateurs des services de secours afin de pouvoir en déduire des mesures d'optimisation appropriées. Certains travaux préparatoires ont été effectués par la SSMUS et c'est ainsi que deux représentants de notre association professionnelle, Loric Stuby et Thierry Spichiger, ont pu adapter, réaliser et évaluer l'enquête. Les résultats seront publiés en 2025.

Nos comités de section accomplissent un travail important. Ils sont des relais importants dans les régions et fournissent un travail extraordinaire. Toutes les heures passées au profit de Swiss Paramedic ne sont de loin pas facturées - beaucoup sont effectuées pendant le temps libre avec une grande motivation intrinsèque. C'est pourquoi, lors de la conférence des présidents du printemps 2024, une proposition visant à exonérer les membres des comités de section de la cotisation de membre a été approuvée. L'assemblée générale de juin a également suivi cette proposition. Un grand merci ici pour les manifestations organisées, les nombreuses prises de position, la représentation de notre association dans des comités, etc.

Dans le cadre d'une réunion extraordinaire consacrée à la « systématique de formation dans les services de sauvetage - actuellement et à l'avenir », le comité a discuté de différents modèles et de la suite des opérations. Il s'agit de créer de nouvelles perspectives durables et attrayantes dans le domaine du sauvetage. Swiss Paramedic lance la discussion et lancera un projet en 2025, dans lequel tous les partenaires importants du service de sauvetage seront impliqués.

Swiss Paramedic Association

Invitation à l'assemblée générale 2025

Les 6 et 7 juin, nous avons pu organiser à Fribourg, en collaboration avec la SSMUS et l'IAS, un nouveau « Congrès suisse de médecine d'urgence » couronné de succès. Notre assemblée générale a également eu lieu à l'occasion du congrès. La situation financière tendue de l'association a été au centre des débats. L'augmentation des cotisations des membres décidée en 2023 n'aura d'effet qu'en 2024, tandis que les dépenses du secrétariat général n'ont cessé d'augmenter. Ces coûts, combinés à des recettes nettement moins élevées pour les annonces dans le star of life, ont entraîné une perte nettement plus élevée que celle prévue au budget. Les objectifs financiers 2023 n'ont donc pas été atteints. Des mesures d'économie ont donc dû être discutées et mises en œuvre. Il a notamment fallu sensibiliser le public à l'activité du secrétariat - cette ressource est limitée si nous voulons maîtriser les coûts. Nous avons eu la chance de recevoir un montant de CHF 24'000.- provenant des bénéficiaires du congrès. Indépendamment de ce bénéfice élevé et inattendu, le budget a finalement pu être respecté et l'année 2024 a été clôturée avec un plus d'environ CHF 30'000.-. Dans le cadre de l'AG, Giacomo Pagnoni et Ibrahim Salah ont en outre été élus au comité.

Les articles intéressants publiés dans la revue de notre association, star of life, ne sont pas seulement lus avec plaisir par nos membres. Pour que les quatre numéros paraissent à temps et dans une bonne qualité, il faut un travail structuré de la rédaction spécialisée. Cette rédaction spécialisée a été complétée en 2024 par Thorsten Schuck

Conformément à notre charte mentionnée dans l'introduction, nous nous engageons dans différents projets et comités en faveur des professions du sauvetage. Depuis peu, nous sommes par également représentés dans le projet national IES NG, aussi bien dans le comité de projet que dans les différents pools.

La session web « Dialogue IV » a eu lieu le lundi 18 novembre 2024 et a heureusement été suivie par une quarantaine de membres. Le thème était « Fidélisation des collaborateurs », qui a fait l'objet de discussions animées impliquant toutes les régions linguistiques.

Un grand merci à tous ceux qui s'engagent avec force pour Swiss Paramedic. Il s'agit notamment du comité, des collaborateurs du secrétariat, de la rédaction spécialisée de SOL, des comités des sections ainsi que des collègues qui ont accepté des mandats.

Sursee, en mars 2025



Michael Schumann
Président de la Swiss Paramedic Association

5. Approbation des comptes annuels et le rapport de l'organe de révision 2024

Le comité de la Swiss Paramedic propose d'approuver les comptes annuels 2024.

5.1 Bilan au 31.12.2024

Nummer	Bezeichnung	per 31.12.2024	per 31.12.2023
Aktiven			
10	Umlaufvermögen		
100	Flüssige Mittel		
1020	Raiffeisen CH8280808004927596300	85'147.02	56'213.34
1030	Raiffeisen CH5280808001171747431 (Sekt. GE)	0.00	15'707.82
1031	SGKB CH0800781615234142000 (Sekt. O-CH)	0.00	26'774.75
1032	BCVS CH0200765000S08589605 (Sekt. VS)	0.00	18'958.00
1033	Raiffeisen CH7580808009703381920 (Sekt. TI)	0.00	6'971.24
1034	Raiffeisen CH4680808005815230368 (NFK)	31'108.71	0.00
100	Flüssige Mittel	116'255.73	124'625.15
110	Forderungen aus Lieferungen und Leistungen		
1100	Forderungen Schweiz	1'390.00	1'477.50
110	Forderungen aus Lieferungen und Leistungen	1'390.00	1'477.50
114	Übrige kurzfristige Forderungen		
1190	Sonstige kurzfristige Forderungen	780.10	773.55
114	Übrige kurzfristige Forderungen	780.10	773.55
130	Aktive Rechnungsabgrenzungen		
1300	Bezahlter Aufwand des Folgejahrs	58'365.28	57'449.10
130	Total Aktive Rechnungsabgrenzungen	58'365.28	57'449.10
10	Total Umlaufvermögen	176'791.11	184'325.30
14	Anlagevermögen		
148	Beteiligungen		
1480	Schweiz. Kongress für Notfallmedizin	1.00	1.00
1481	Forum Berufsbildung Rettungswesen	1.00	1.00
148	Total Beteiligungen	2.00	2.00
14	Total Anlagevermögen	2.00	2.00
Total Aktiven		176'793.11	184'327.30

Swiss Paramedic Association
 Invitation à l'assemblée générale 2025

Nummer	Bezeichnung	per 31.12.2024	per 31.12.2023
P a s s i v e n			
20	Kurzfristiges Fremdkapital		
200	Verbindlichkeiten aus Lieferungen und Leistungen		
2000	Verbindlichkeiten CHF	-12'507.25	-14'570.15
2003	Verbindlichkeiten Lohn	-2'402.65	0.00
2010	Ausgestellte Gutscheine	0.00	-480.00
2030	Erhaltene Anzahlungen von Dritten	-1'630.00	-1'514.30
200	Verbindlichkeiten aus Lieferungen und Leistungen	-16'539.90	-16'564.45
220	Übrige kurzfristige Verbindlichkeiten		
2210	Verbindlichkeiten gegenüber Dritten	0.00	-108.30
2230	KK Sektion GE	-1'139.87	-15'707.82
2231	KK Sektion Ostschweiz	-4'202.71	-26'774.75
2232	KK Sektion Wallis	-2'230.19	-18'958.00
2233	KK Sektion Tessin	1'202.15	-6'971.24
2234	Kontokorrent NFK	-31'108.71	0.00
2235	KK Sektion Zentralschweiz	-241.91	0.00
2236	KK Freiburg	-1'675.13	0.00
2237	KK Neuenburg	-790.00	0.00
2238	KK Waadt	-3'829.20	0.00
2271	Kontokorrent AHV, IV, EO, ALV	762.60	-682.00
220	Übrige kurzfristige Verbindlichkeiten	-43'252.97	-69'202.11
230	Passive Rechnungsabgrenzungen / kurzfr. Rückstellungen		
2300	Noch nicht bezahlter Aufwand	-7'880.00	-20'176.72
230	Total Passive Rechnungsabgrenzungen / kurzfr. Rückstellungen	-7'880.00	-20'176.72
20	Total Kurzfristiges Fremdkapital	-67'672.87	-105'943.28
24	Langfristiges Fremdkapital		
260	Rückstellungen		
2600	Rückstellungen	-5'000.00	-5'000.00
2620	Rückstellungen Sektionen Projekte	-36'260.52	-52'046.07
260	Total Rückstellungen	-41'260.52	-57'046.07
24	Total Langfristiges Fremdkapital	-41'260.52	-57'046.07
28	Organisationskapital		
280	Organisationskapital		
2800	Kapital Verband	-21'337.95	-21'337.95
	Reingewinn	-46'521.77	0.00
280	Total Organisationskapital	-67'859.72	-21'337.95
Total P a s s i v e n		-176'793.11	-184'327.30

5.2 Compte de résultat (CR) au 31.12.2024

Nummer	Bezeichnung	ER 2024	Budget 2024	ER 2023
3	Ertrag			
30	Verband			
3000	Mitgliederbeiträge Aktive	228'477.50	228'000.00	162'580.00
3010	Mitgliederbeiträge Passive	4'290.00	4'000.00	3'080.00
3020	Gönnerbeiträge	800.00	800.00	800.00
30	Total Verband	233'567.50	232'800.00	166'460.00
31	Sektionen			
3100	Sektionsbeiträge Freiburg	1'740.00	0.00	1'800.00
3110	Sektionsbeiträge Genf	2'570.00	0.00	2'510.00
3120	Sektionsbeiträge Neuenburg	790.00	0.00	840.00
3130	Sektionsbeiträge Ostschweiz	4'740.00	0.00	4'540.00
3140	Sektionsbeiträge Tessin	0.00	0.00	1'640.00
3150	Sektionsbeiträge Waadt	3'920.00	0.00	3'970.00
3160	Sektionsbeiträge Wallis	2'870.00	0.00	3'020.00
3170	Sektionsbeiträge Zentralschweiz	1'040.00	0.00	0.00
3190	Rückerstattung an Sektionen	-17'670.00	0.00	-18'320.00
31	Total Sektionen	0.00	0.00	0.00
32	Kommunikation			
3200	Star of Life Inserate	28'255.00	25'000.00	31'382.50
3210	Star of Life Abonnemente	45'099.00	45'000.00	46'584.00
3230	Webseite	14'475.00	14'000.00	14'273.50
32	Total Kommunikation	87'829.00	84'000.00	92'240.00
34	Bildung			
3400	Schweiz. Kongress für Notfallmedizin	24'929.00	4'000.00	5'723.65
34	Total Bildung	24'929.00	4'000.00	5'723.65
36	Dienstleistungen / übrige Erträge			
3685	Mahngebühr	0.00	0.00	0.00
3690	Übriger Ertrag	81.50	0.00	0.00
36	Total Dienstleistungen / übrige Erträge	81.50	0.00	0.00
38	Erlösminderungen			
3800	Skonti	0.00	0.00	0.00
38	Total Erlösminderungen	0.00	0.00	0.00
3	Total Ertrag	346'407.00	320'800.00	264'423.65
Nummer	Bezeichnung	ER 2024	Budget 2024	ER 2023
4	Aufwand für Material und Dienstleistungen			
40	Verbandsführung			
4000	Geschäftsstelle	-84'145.49	-85'000.00	-92'679.20
4001	Geschäftsstelle Sektionen	-7'545.01	-7'000.00	-10'928.48
4050	Honorare Vorstand	-11'520.00	-14'000.00	-13'530.00
4051	Honorare Mandatsträger	-5'220.00	-5'000.00	-5'670.00
4060	Spesen Vorstand	-1'398.35	-2'000.00	-1'260.60
4061	Spesen Mandatsträger	-183.45	-500.00	-168.85
4070	Sitzungsräume und Verpflegung	0.00	-500.00	-1'458.00
40	Total Verbandsführung	-110'012.30	-114'000.00	-125'695.13
41	Sektionen			
4170	Projekte Sektionen	0.00	0.00	0.00
41	Total Sektionen	0.00	0.00	0.00
42	Kommunikation			
4200	Star of Life Redaktion und Layout	-38'850.38	-38'000.00	-37'565.40
4205	Star of Life Druck	-14'821.95	-14'000.00	-13'964.90
4210	Star of Life Inserate/Akquisition	-7'157.18	-5'000.00	-5'850.86
4215	Star of Life Übersetzungen	-11'853.90	-12'000.00	-11'199.44
4220	Star of Life Versand	-5'150.60	-5'700.00	-5'288.65
4225	Star of Life Honorare	-9'875.65	-9'500.00	-9'700.00
4226	Star of Life Spesen	-1'683.00	-2'000.00	-1'438.30
4230	Webseite	-7'980.75	-8'500.00	-4'103.34
4250	Öffentlichkeitsarbeit	-16'611.32	-25'000.00	0.00
4270	Projekte Marketing/Kommunikation	0.00	0.00	-25'629.44
42	Total Kommunikation	-113'984.73	-119'700.00	-114'740.33
44	Bildung			
4400	Schweiz. Kongress für Notfallmedizin	-289.43	-500.00	-1'312.55
44	Total Bildung	-289.43	-500.00	-1'312.55
45	Berufs- und Verbandspolitik			
4500	Beiträge Organisationen	-1'300.00	-1'300.00	-1'300.00
4510	Beitrag Forum BB RW	-10'000.00	-10'000.00	-10'000.00
4520	Internationales	0.00	-500.00	0.00
4570	Projekte Berufspolitik	-3'412.95	-4'000.00	-4'149.17
45	Total Berufs- und Verbandspolitik	-14'712.95	-15'800.00	-15'449.17
46	Dienstleistungen / übriger Aufwand			
4600	Rechtsschutzversicherung	-55'700.00	-56'000.00	-55'720.00
46	Total Dienstleistungen / übriger Aufwand	-55'700.00	-56'000.00	-55'720.00
4	Total Aufwand für Material und Dienstleistungen	-294'699.41	-306'000.00	-312'917.18

Swiss Paramedic Association

Invitation à l'assemblée générale 2025

Nummer	Bezeichnung	ER 2024	Budget 2024	ER 2023
5	Personalaufwand			
57	Sozialversicherungsaufwand			
5700	AHV, IV, EO, ALV	-917.20	-1'000.00	-1'316.65
5730	Unfallversicherung	-100.50	-100.00	-66.55
57	Total Sozialversicherungsaufwand	-1'017.70	-1'100.00	-1'383.20
5	Total Personalaufwand	-1'017.70	-1'100.00	-1'383.20
6	Ubriger betrieblicher Aufwand, Abschreibungen, Wertberichtigungen, Finanzergebnis			
63	Sachversicherungen, Abgaben, Gebühren, Bewilligungen			
6300	Betriebshaftpflichtversicherung	-262.50	-262.50	-262.50
6302	Transportversicherung	40.00	-30.00	-47.70
63	Total Sachversicherungen, Abgaben, Gebühren, Bewilligungen	-222.50	-292.50	-310.20
65	Verwaltungsaufwand			
6500	Büromaterial, Drucksachen	-766.55	-2'000.00	-2'257.30
6505	Porti	-1'323.10	-3'000.00	-2'501.35
6510	Telefon, Informatik	-2'864.25	-3'500.00	-3'052.90
6520	Übersetzungen	-574.75	-2'500.00	-3'501.10
6542	Revisionsstelle	-1'278.30	-1'100.00	-885.95
65	Total Verwaltungsaufwand	-6'806.95	-12'100.00	-12'198.60
67	Sonstiger betrieblicher Aufwand			
6790	Sonstiger betrieblicher Aufwand	0.00	-500.00	0.00
67	Total Sonstiger betrieblicher Aufwand	0.00	-500.00	0.00
69	Finanzaufwand und Finanzertrag			
6940	Bankspesen	-113.05	-500.00	-135.18
6949	Währungsverluste	-10.32	0.00	-3.45
69	Total Finanzaufwand und Finanzertrag	-123.37	-500.00	-138.63
6	Total Ubriger betrieblicher Aufwand, Abschreibungen, Wertberichtigungen, Finanzergebnis	-7'152.82	-13'392.50	-12'647.43
8	Ausserordentlicher, einmaliger oder periodenfremder Erfolg, Steuern			
85	Ausserordentlicher, einmaliger oder periodenfremder Aufwand und Ertrag			
8510	Ausserordentlicher Ertrag	2'984.70	0.00	3'678.21
85	Total Ausserordentlicher, einmaliger oder periodenfremder Aufwand und Ertrag	2'984.70	0.00	3'678.21
85.1	Unternehmenserfolg vor Steuern	46'521.77	307.50	-58'845.95
8	Total Ausserordentlicher, einmaliger oder periodenfremder Erfolg, Steuern	2'984.70	0.00	3'678.21
8.9	Unternehmenserfolg nach Steuern	46'521.77	307.50	-58'845.95
	Total Aufwand	-299'885.23	-320'492.50	-323'269.60
	Total Erfolgsrechnung	46'521.77	307.50	-58'845.95

Remarques sur les comptes annuels 2024 :

L'évolution des membres en 2024 a été à la baisse, le nombre de membres a légèrement diminué par rapport à l'année précédente. Fin 2024, 1'925 personnes étaient membres de Swiss Paramedic. Les comptes annuels ont été clôturés avec un bénéfice de CHF 46'521.77 ; un bénéfice de CHF 307.50 avait été budgété.

Recettes : Grâce à une budgétisation prudente pour les cotisations des membres, les annonces ainsi que pour le bénéfice du Congrès suisse de médecine d'urgence, le budget 2024 a heureusement pu être dépassé d'environ CHF 25'607 en termes de recettes.

Tous les domaines se situent dans le cadre du budget 2024, l'écart important étant dû au versement d'un bénéfice exceptionnellement élevé après le congrès.

Le budget pour les **charges** du **secrétariat** a donc pu être respecté, étant donné que beaucoup d'efforts ont été fournis en 2024 pour la planification financière et que le monitoring et le controlling ont été effectués lors de plusieurs séances. En outre, la société wamag, responsable du suivi du secrétariat, n'a pas facturé à Swiss Paramedic un total de CHF 3'563 hors TVA pour les postes secrétariat/fiduciaire aux mois de novembre et décembre, afin que le budget puisse être respecté.

En revanche, les charges du secrétariat ont été fortement réduites, comme en témoigne notamment l'absence du secrétariat lors de deux réunions du comité.

De plus, certains processus d'optimisation ont été mis en place :

- Révision du déroulement des rappels / exclusions / démissions
- Adaptation de l'aperçu des prestations CAP (désormais avec une franchise de 20% pour les frais externes à partir du 1.1.2025, les membres en ont été informés début 2025)

- Après le passage du système à Abacus : davantage de modèles f/a/i ont été créés pour faciliter le traitement futur dans le domaine des membres.

En raison de l'augmentation de la cotisation de membre, il a fallu traiter davantage de démissions, ce qui a entraîné plus de mutations et de recherches d'adresses. Il convient de noter que ces charges incluent toujours l'ensemble du traitement fiduciaire de la fortune de l'association, le paiement des factures des créanciers ainsi que la gestion des cotisations des membres, etc.

En ce qui concerne les dépenses du **secrétariat** pour les **sections**, il convient de noter que la légère augmentation des dépenses est due au changement des comptes bancaires des quatre sections Genève, Suisse orientale, Tessin et Valais. Jusqu'à présent, ces comptes de section étaient gérés par le département fiduciaire de Swiss Paramedic. En 2024, le changement a été effectué, de sorte que ces quatre sections gèrent également leurs comptes ainsi que leur fortune de manière autonome. En outre, en raison de la création de la section Suisse centrale en 2023, plusieurs envois ont à nouveau été effectués aux membres germanophones, les invitant à s'annoncer si leur canton de travail se trouve en Suisse centrale (attribution à la nouvelle section).

Les **frais et honoraires** du **comité** sont inférieurs au budget, car en raison de la situation financière tendue, certains membres du comité ont renoncé à leurs décomptes de séances (honoraires et frais) ainsi qu'à leurs honoraires annuels.

Des provisions d'un montant de CHF 15'785.55 ont été dissoutes dans les « **projets des sections** ». Outre le généreux rabais accordé aux membres des sections pour le congrès, les sections ont ainsi pris en charge le financement du sponsoring partiel des prix de diplôme pour les prestataires de formation, la production d'une vidéo trilingue pour les réseaux sociaux sur la sécurité des forces d'intervention, la production de polos pour les formateurs du cours de police OPV (section VD) ainsi que la moitié des frais de licence annuels pour l'application de la fédération.

Les dépenses liées au **magazine spécialisé star of life** ont légèrement augmenté en raison du surcroît général de travail dû au trilinguisme. En outre, un numéro comportait environ 48 pages, ce qui a eu des répercussions sur les charges de rédaction et de mise en page. En ce qui concerne les dépenses d'annonces/d'acquisition, la totalité des dépenses est comptabilisée pour toutes les annonces : Annonces commerciales/d'emploi/de cours Print star of life et la mise en ligne de toutes les annonces dans l'application de l'association ainsi que sur le site Internet. Pour le contrôle des finances, le secrétariat avait en outre régulièrement consigné les annonces réservées sur un tableau.

En ce qui concerne le **site web**, des dépenses supplémentaires ont été occasionnées en 2024 en raison de diverses adaptations du site web (notamment des ajouts de traductions italiennes) et des autres adaptations liées au changement de nom et de logo. En outre, il a fallu changer d'agence pour la gestion Typo3 du site web, ce qui a entraîné des dépenses supplémentaires pour l'hébergement, et une mise à jour de la version obsolète de Typo3 a dû être effectuée au début de l'année (ce qui a entraîné des dépenses supplémentaires d'environ CHF 3'470.-).

En ce qui concerne les « **relations publiques** », l'application de l'association a de nouveau nécessité des dépenses importantes :

- En janvier, l'application a été mise à disposition de tous les membres restants de la Suisse alémanique et du Tessin, y compris les informations de connexion.
- Finalisation envoi aux prestataires de formation/services de sauvetage : Info annonces d'emploi/de cours (publicité)
- En été, une lettre a été envoyée aux membres de la Suisse romande concernant le passage de l'application ASA à l'application Involve.
- Ce poste comprend également les frais de licence pour l'application, soit un total de 6'803 CHF.

En outre, ce point comprend les dépenses pour l'organisation et l'envoi de matériel pour les présentations de l'association en 2024, la planification des présentations pour l'année 2025 ainsi que l'organisation et la réalisation de la session web du 18.11.2024.

En ce qui concerne le poste « **Projets de politique professionnelle** », plusieurs demandes et envois ont pu être effectués autour des enquêtes statistiques « SCOHPICA » et de l'étude « Wellbeing ». En outre, il y a eu un sponsoring de 350 CHF pour l'apéritif de la table ronde « Tarifs dans les services de secours » à la ZHAW.

Les dépenses pour le **téléphone, le courrier électronique et l'informatique** ont pu être bien respectées grâce à l'augmentation du budget. Outre les frais annuels de téléphone et d'hébergement, ce poste comprend également les frais de licence des adresses mail pour les membres du comité ainsi que pour les sections.

Suite à la dissolution de sermed (la fortune a été répartie entre toutes les associations membres en fonction de la part des membres), le **produit extraordinaire** de CHF 2'984.70 a pu être comptabilisé pour Swiss Paramedic.

Les autres produits et charges correspondent dans l'ensemble au budget.

En résumé, le compte de résultats et les explications montrent ce qui a conduit au résultat très positif de 2024 :

- Budget prudent pour les recettes des annonces et les cotisations des membres (après la chute depuis 2023 et en raison de l'augmentation des cotisations des membres, on s'attendait à plus de départs, ce qui s'est effectivement produit)
- Bénéfice du congrès (CHF 24'929.-)
- Dissolution de sermed (produit extraordinaire, CHF 2'984.70)
- Report de la réunion stratégique à 2025
- Réunions du comité à Sursee/en partie sans le secrétariat général
- Renonciation du comité aux honoraires/frais (travail bénévole)
- Renonciation de wamag au paiement d'une partie des prestations fournies Novembre/Décembre secrétariat/fiduciaire (Total CHF 3'563.- hors TVA)
- Traductions des procès-verbaux des réunions du comité/des conférences des présidents uniquement via DeepIPro

Capital de l'organisation

L'évolution du capital de l'organisation pour les années 2021-2024, y compris les pertes/bénéfices et les provisions, est présentée ci-dessous :

Au 31.12.2021	Au 31.12.2022	Au 31.12.2023	Au 31.12.2024	
122'164.62	80'183.90	21'337.95	67'859.72	Capital de l'organisation après déduction de la perte / après affectation du bénéfice
87'510.45	74'290.40	57'046.07	41'260.52	Provisions
-9'456.87	-41'980.72	-58'845.95	+46'521.77	Perte / bénéfice

Le capital de l'organisation s'élève à CHF 67'859.72 au 31.12.2024.

5.3 Rapport de l'organe de révision

Le comité de la Swiss Paramedic propose d'approuver le rapport de l'organe de révision Truvag Revisions AG.

Truvag Revisions AG | Leopoldstrasse 6 | Postfach | 6210 Sursee
+41 41 818 77 77 | sursee@truvag-revision.ch | www.truvag-revision.ch

truvag
Revision. Beratung.

Rapport de l'organe de révision statutaire
sur le contrôle restreint à l'assemblée des membres de
Swiss Paramedic Association, Sursee

En notre qualité d'organe de révision statutaire, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de la **Swiss Paramedic Association** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Sursee, le 17 avril 2025

Truvag Revisions AG



Pascal Ehrler
Expert-réviseur agréé
Personne ayant dirigé la révision



Lorenz Vonarburg
Expert-réviseur agréé

Annexes:

- Comptes annuels (bilan et compte de résultat)

6. Décharge au comité

On demande la décharge du comité pour l'exercice 2024.

7. Élections (comité, organe de révision)

7.1 Comité

Les membres du comité suivants se représentent à l'élection pour une nouvelle période 2025-2026 :

- Michael Schumann, président
- Renaud Jaquet, vice-président
- Michel Eigenmann
- David Hedinger
- Simone Huber
- Andreas Jöhl
- Emmanuel Müller
- Peter Ott Meroni
- Giacomo Pagnoni
- Elmar Rollwage
- Ibrahim Salah

7.2 Organe de révision

Le comité propose de désigner la Truvag Revisions AG à Sursee comme organe de révision.

8. Approbation du programme annuel 2025

Le comité de la Swiss Paramedic propose l'approbation du programme annuel 2025.

Politique professionnelle et associative :

- Maintenance et extension du réseau Swiss Paramedic.
- Depuis novembre 2023, le comité discute du nouveau point de l'ordre du jour « Réseautage / Lobbying avec la politique » et détermine régulièrement où et avec qui il est possible de renforcer le lobbying afin de pouvoir se mettre encore plus en réseau avec la politique (professionnelle).
- Les objectifs stratégiques seront poursuivis conformément en fonction du « Story of Strategy » et aux documents établis sur la base des résultats de la séance de réflexion stratégique de 2021 et, à partir de l'automne, de la séance de réflexion stratégique 2025.
- Le groupe de travail « Médias + prises de position Swiss Paramedic Association » s'occupe de thèmes actuels afin de présenter de manière optimale les profils professionnels au public.

Formation :

- Le développement professionnel des ambulanciers/ières est activement encouragé. La Swiss Paramedic s'engage pour des solutions raisonnables, soutient et coordonne.
- Congrès Suisse de la médecine d'urgence : réaliser avec succès.
- Lors de sa réunion fin janvier 2025, le comité de la Swiss Paramedic Association a approuvé une proposition de projet sur le thème de la « systématique de formation dans les services de sauvetage ». Au cours des prochains mois, l'association souhaite évaluer, dans le cadre d'un processus itératif, dans quelle direction la formation dans le domaine du sauvetage doit évoluer afin que les professions du sauvetage soient bien positionnées pour l'avenir. Les développements dans les soins aux patients, le monde du travail et le paysage de la formation seront pris en compte. Toutes les parties prenantes seront successivement impliquées dans le projet.

Communication :

- Évaluation de l'application Swiss Paramedic depuis son lancement en Suisse romande en été 2022 et en Suisse alémanique et au Tessin depuis février 2024. D'autres mesures publicitaires seront discutées ainsi que la manière d'inciter les membres à continuer à utiliser activement l'application. La viabilité financière sera examinée et la communication avec et entre les membres sera optimisée.
- Une Websession de la Swiss Paramedic sera organisée pour tous les membres dans le sens d'un échange d'expériences.



Save the date : lundi 17 novembre 2025 de 16h00 à 18h00, en ligne par zoom.

- De plus amples informations suivront.

9. Motions

9.1 Motions des membres

Motion section Tessin Modification des statuts Art. 5



9.1 Proposition de modification des statuts de la Swiss Paramedic Association Art. 5 des statuts dans leur version du 6 juin 2023

Mesdames et Messieurs,

Se basant sur l'art. 14 des statuts de la Swiss Paramedic Association du 6 juin 2023, le comité de la section Tessin et Moesano propose à l'assemblée générale ordinaire de la Swiss Paramedic Association du 22 mai 2025 la modification suivante de l'art. 5 des statuts

Ancien	Nouveau
<p>Membres actifs</p> <p>Toute personne remplissant l'une des conditions ci-après peut devenir membre actif.</p> <ul style="list-style-type: none">- Ambulancier diplômé ES- Ambulancier IAS (Interassociation de sauvetage)- Technicien ambulancier avec CFC- Personnes s'occupant à titre professionnel de la formation ou des intérêts professionnels des ambulanciers / technicien ambulanciers <p>Les membres d'une section sont automatiquement membres de la Swiss Paramedic.</p> <p>Les membres actifs paient une cotisation. Ils ont le droit de vote et d'élection.</p> <p>L'appartenance à une section est déterminée par le lieu de travail.</p> <p>Les critères dérogatoires d'appartenance doivent être approuvés par le comité.</p>	<p>Membres actifs</p> <p>Toute personne remplissant l'une des conditions ci-après peut devenir membre actif.</p> <ul style="list-style-type: none">- Ambulancier diplômé ES- Ambulancier IAS (Interassociation de sauvetage)- Technicien ambulancier avec CFC- Opérateur de centrale d'appels d'urgence BF- Personnes s'occupant à titre professionnel de la formation ou des intérêts professionnels des ambulanciers / technicien ambulanciers <p>Les membres d'une section sont automatiquement membres de la Swiss Paramedic.</p> <p>Les membres actifs paient une cotisation. Ils ont le droit de vote et d'élection.</p> <p>L'appartenance à une section est déterminée par le lieu de travail.</p> <p>Les critères dérogatoires d'appartenance doivent être approuvés par le comité.</p>

Raisonnement :

Au quotidien, les collaborateurs de la centrale d'alarme interviennent activement dans les mesures de sauvetage. Ils prennent les premières mesures médicales, qu'il s'agisse de positionner le patient ou d'administrer des thérapies, grâce aux indications qu'ils donnent à ceux qui les entourent. Dans sa description de la chaîne de sauvetage, l'IAS précise : « La phase préhospitalière commence par l'activation de la **centrale d'appels d'urgence médicaux (CASU)**, véritable nœud de la réponse organisée du système. Elle joue un rôle essentiel dans les **mesures de premiers secours** (instructions avant l'arrivée), l'activation des systèmes d'aide (**First Responder**) et le **sauvetage professionnel** ».

Dans les pays anglo-saxons, le terme *paramédical* désigne une personne travaillant dans le domaine préhospitalier. Dans ce contexte, il semble cohérent de compter explicitement les exploitants de centrales d'alarme parmi les groupes professionnels auxquels se la Swiss Paramedic Association.

Retrouvez la dernière version des statuts [ici](#).

Le comité de Swiss Paramedic propose d'accepter l'adaptation sous l'art. 5 Membres actifs et de procéder à l'adaptation correspondante des statuts. La modification des statuts requiert la majorité des deux tiers des personnes présentes ayant droit de vote.

9.2 Motions du comité

Le comité ne soumet pas des motions.

10. Approbation du budget 2025

Le comité de la Swiss Paramedic propose l'approbation du budget 2025 ci-après.

Nummer	Bezeichnung	Budget 2025	ER 2024	Budget 2024
3	Ertrag			
30	Verband			
3000	Mitgliederbeiträge Aktive	217'000.00	228'477.50	228'000.00
3010	Mitgliederbeiträge Passive	4'000.00	4'290.00	4'000.00
3020	Gönnerbeiträge	800.00	800.00	800.00
30	Total Verband	221'800.00	233'567.50	232'800.00
31	Sektionen			
3100	Sektionsbeiträge Freiburg	0.00	1'740.00	0.00
3110	Sektionsbeiträge Genf	0.00	2'570.00	0.00
3120	Sektionsbeiträge Neuenburg	0.00	790.00	0.00
3130	Sektionsbeiträge Ostschweiz	0.00	4'740.00	0.00
3140	Sektionsbeiträge Tessin	0.00	0.00	0.00
3150	Sektionsbeiträge Waadt	0.00	3'920.00	0.00
3160	Sektionsbeiträge Wallis	0.00	2'870.00	0.00
3170	Sektionsbeiträge Zentralschweiz	0.00	1'040.00	0.00
3190	Rückerstattung an Sektionen	0.00	-17'670.00	0.00
31	Total Sektionen	0.00	0.00	0.00
32	Kommunikation			
3200	Star of Life Inserate	25'000.00	28'255.00	25'000.00
3210	Star of Life Abonnemente	45'000.00	45'099.00	45'000.00
3230	Webseite	14'000.00	14'475.00	14'000.00
32	Total Kommunikation	84'000.00	87'829.00	84'000.00
34	Bildung			
3400	Schweiz. Kongress für Notfallmedizin	7'500.00	24'929.00	4'000.00
34	Total Bildung	7'500.00	24'929.00	4'000.00
3	Total Ertrag	313'300.00	346'407.00	320'800.00

Swiss Paramedic Association
 Invitation à l'assemblée générale 2025

Nummer	Bezeichnung	Budget 2025	ER 2024	Budget 2024
4	Aufwand für Material und Dienstleistungen			
40	Verbandsführung			
4000	Geschäftsstelle	-83'000.00	-84'145.49	-85'000.00
4001	Geschäftsstelle Sektionen	-7'000.00	-7'545.01	-7'000.00
4003	Beratung	-6'000.00	0.00	0.00
4050	Honorare Vorstand	-15'000.00	-11'520.00	-14'000.00
4051	Honorare Mandatsträger	-5'000.00	-5'220.00	-5'000.00
4060	Spesen Vorstand	-2'000.00	-1'398.35	-2'000.00
4061	Spesen Mandatsträger	-500.00	-183.45	-500.00
4070	Sitzungsräume und Verpflegung	-500.00	0.00	-500.00
40	Total Verbandsführung	-119'000.00	-110'012.30	-114'000.00
41	Sektionen			
4170	Projekte Sektionen	0.00	0.00	0.00
41	Total Sektionen	0.00	0.00	0.00
42	Kommunikation			
4200	Star of Life Redaktion und Layout	-37'000.00	-38'850.38	-38'000.00
4205	Star of Life Druck	-14'000.00	-14'821.95	-14'000.00
4210	Star of Life Inserate/Akquisition	-6'500.00	-7'157.18	-5'000.00
4215	Star of Life Übersetzungen	-12'000.00	-11'853.90	-12'000.00
4220	Star of Life Versand	-5'500.00	-5'150.60	-5'700.00
4225	Star of Life Honorare	-9'500.00	-9'875.65	-9'500.00
4226	Star of Life Spesen	-2'000.00	-1'683.00	-2'000.00
4230	Webseite	-8'500.00	-7'980.75	-8'500.00
4250	Öffentlichkeitsarbeit	-17'000.00	-16'611.32	-25'000.00
4270	Projekte Marketing/Kommunikation	0.00	0.00	0.00
42	Total Kommunikation	-112'000.00	-113'984.73	-119'700.00
44	Bildung			
4400	Schweiz. Kongress für Notfallmedizin	-500.00	-289.43	-500.00
44	Total Bildung	-500.00	-289.43	-500.00
45	Berufs- und Verbandspolitik			
4500	Beiträge Organisationen	-1'300.00	-1'300.00	-1'300.00
4510	Beitrag Forum BB RW	-10'000.00	-10'000.00	-10'000.00
4520	Internationales	-500.00	0.00	-500.00
4570	Projekte Berufspolitik	-2'000.00	-3'412.95	-4'000.00
45	Total Berufs- und Verbandspolitik	-13'800.00	-14'712.95	-15'800.00
46	Dienstleistungen / übriger Aufwand			
4600	Rechtsschutzversicherung	-56'000.00	-55'700.00	-56'000.00
46	Total Dienstleistungen / übriger Aufwand	-56'000.00	-55'700.00	-56'000.00
4	Total Aufwand für Material und Dienstleistungen	-301'300.00	-294'699.41	-306'000.00

Swiss Paramedic Association
 Invitation à l'assemblée générale 2025

Nummer	Bezeichnung	Budget 2025	ER 2024	Budget 2024
5	Personalaufwand			
57	Sozialversicherungsaufwand			
5700	AHV, IV, EO, ALV	-1'000.00	-917.20	-1'000.00
5730	Unfallversicherung	-100.00	-100.50	-100.00
57	Total Sozialversicherungsaufwand	-1'100.00	-1'017.70	-1'100.00
5	Total Personalaufwand	-1'100.00	-1'017.70	-1'100.00
6	Ubriger betrieblicher Aufwand, Abschreibungen, Wertberichtigungen, Finanzergebnis			
63	Sachversicherungen, Abgaben, Gebühren, Bewilligungen			
6300	Betriebshaftpflichtversicherung	-262.50	-262.50	-262.50
6302	Transportversicherung	-30.00	40.00	-30.00
63	Total Sachversicherungen, Abgaben, Gebühren, Bewilligungen	-292.50	-222.50	-292.50
65	Verwaltungsaufwand			
6500	Büromaterial, Drucksachen	-1'000.00	-766.55	-2'000.00
6505	Porti	-2'000.00	-1'323.10	-3'000.00
6510	Telefon, Informatik	-5'000.00	-2'864.25	-3'500.00
6520	Übersetzungen	-500.00	-574.75	-2'500.00
6542	Revisionsstelle	-1'100.00	-1'278.30	-1'100.00
65	Total Verwaltungsaufwand	-9'600.00	-6'806.95	-12'100.00
67	Sonstiger betrieblicher Aufwand			
6790	Sonstiger betrieblicher Aufwand	-500.00	0.00	-500.00
67	Total Sonstiger betrieblicher Aufwand	-500.00	0.00	-500.00
69	Finanzaufwand und Finanzertrag			
6940	Bankspesen	-500.00	-113.05	-500.00
6949	Währungsverluste	0.00	-10.32	0.00
69	Total Finanzaufwand und Finanzertrag	-500.00	-123.37	-500.00
6	Total Ubriger betrieblicher Aufwand, Abschreibungen, Wertberichtigungen, Finanzergebnis	-10'892.50	-7'152.82	-13'392.50
8	Ausserordentlicher, einmaliger oder periodenfremder Erfolg, Steuern			
85	Ausserordentlicher, einmaliger oder periodenfremder Aufwand und Ertrag			
8510	Ausserordentlicher Ertrag	0.00	2'984.70	0.00
85	Total Ausserordentlicher, einmaliger oder periodenfremder Aufwand und Ertrag	0.00	2'984.70	0.00
85.1	Unternehmenserfolg vor Steuern	7.50	46'521.77	307.50
8	Total Ausserordentlicher, einmaliger oder periodenfremder Erfolg, Steuern	0.00	2'984.70	0.00
8.9	Unternehmenserfolg nach Steuern	7.50	46'521.77	307.50
Total Aufwand		-313'292.50	-299'885.23	-320'492.50
Total Erfolgsrechnung		7.50	46'521.77	307.50

Commentaires sur le budget 2025 :

Le budget 2025 prévoit un bénéfice de CHF CHF 7.50.

En ce qui concerne les **recettes**, il convient de noter qu'en raison de la proposition adoptée lors de l'AG 2024, les membres des comités des sections ne paient plus de cotisation à l'association, ce qui entraîne une diminution des recettes des **cotisations des membres** d'environ CHF 8'000.-.

Un bénéfice a de nouveau été budgété pour le **congrès d'urgence**.

En raison de l'effondrement continu des réservations d'annonces commerciales pour le magazine **star of life**, les recettes sont également budgétées avec beaucoup de retenue pour l'année 2025.

Les dépenses du **secrétariat général** sont légèrement inférieures à celles de l'année précédente, en raison du fait qu'une réunion du comité n'a lieu qu'en ligne et sans la présence du secrétariat. Les charges du service fiduciaire (suivi des créanciers, bilan annuel, etc.) sont toujours comprises dans ces dépenses.

La dernière **réunion stratégique** a eu lieu en 2021 et a été reportée de 2024 à 2025. Afin de pouvoir à nouveau analyser et faire avancer la stratégie future de l'association, une réunion stratégique est prévue en octobre 2025.

Les **décomptes d'honoraires et de frais du comité** ont été redéfinis à partir de 2025 et, en raison des 11 membres que compte désormais le comité, les dépenses ont été légèrement augmentées.

Communication/star of life/annonces : comme la mise en ligne des offres d'emploi et des annonces de cours se fera à partir de 2024 non seulement sur le site web mais aussi sur l'application de l'association, les dépenses seront plus élevées et le budget a été augmenté. En revanche, en raison de l'effondrement des annonces dans les médias imprimés (moins de recettes), on veille à ce que le magazine spécialisé star of life puisse à nouveau être produit en couvrant ses coûts, raison pour laquelle certains postes ont été adaptés.

Outre la gestion régulière du **site web** par le secrétariat, une mise à jour de la version actuelle de Typo3 doit à nouveau être effectuée pour l'année 2025, ce qui entraînera des dépenses supplémentaires d'environ CHF 4'700.-.

Aucun projet n'est attendu en 2025 dans la rubrique « **Projets marketing/communication** ». En ce qui concerne les « **relations publiques** », les projets suivants sont prévus :

- **Financement App** : ½ relations publiques 4250 (env. CHF 6'500.-), ½ projets sections 4170
- Charges du secrétariat pour l'**application** (gestion du login, posts, etc.) + mise en œuvre de mesures publicitaires adaptées
- Commande supplémentaire de **Give Aways 2025** (stylo/bloc), total env. CHF 1'300.-
- Planification & administration **Websession 2025**
- **Présentations de l'association 2025** (organisation/révision de la présentation/matériel)

La numérisation croissante devrait permettre de continuer à réduire les **frais d'impression et de port**. Cependant, on s'attend également à une augmentation des dépenses en matière de **téléphone/courrier/informatique**, étant donné que les frais d'hébergement réguliers, la gestion de toutes les adresses électroniques de Swiss Paramedic ainsi que le support doivent être assurés par le service informatique externe.

En outre, à partir de 2024, des frais de licence devront être payés pour la sauvegarde des boîtes de réception de toutes les adresses électroniques. Pour le support informatique et la numérisation croissante, il faut s'attendre à une augmentation des dépenses à l'avenir, raison pour laquelle le budget a été augmenté.

Depuis 2024, les **traductions** des procès-verbaux des réunions du comité et de la conférence des présidents sont effectuées via DeepIPro et non plus par une agence de traduction, ce qui a un impact positif sur le budget.

Dans tous les autres domaines, seuls de petits ajustements ont été effectués sur la base de l'année précédente ainsi que de l'évolution des membres et du développement de la numérisation.

En résumé, le budget 2025 et les explications montrent que l'**accent est surtout mis sur la communication avec les membres** (application, site web, gestion des membres, magazine star of life). Outre la communication, il est important pour le comité de continuer à stabiliser le budget financier de Swiss Paramedic en 2025.

11. Adoption des cotisations des membres 2026

Le comité demande d'approuver les cotisations des membres inchangées pour l'année 2026.

Membre actif *	CHF 160.-
Membre junior **	CHF 50.-
Membre passif *	CHF 70.-

* Les membres des sections suivantes paient une cotisation supplémentaire de CHF 20.-/année :
FR, GE, NE, VS, TI, Ostschweiz, Zentralschweiz

** Les membres juniors sont exemptés de la cotisation à la section

La section VD présente la motion suivante pour augmenter la cotisation de la section de CHF 20.- à CHF 40.- au 1.1.2026. Cela concerne les membres qui font partie de la section VD :



11. Adoption des cotisations des membres 2026

Motion – Adaptation de la cotisation pour les membres de la section vaudoise

Proposée par : Association Cantonale Vaudoise des Ambulanciers (ACVA) - (section vaudoise)

Destinataire : Conférence des Présidents / Assemblée Générale de la Swiss Paramedic Association

Date : 16 avril 2025

Objet : Adaptation de la cotisation pour les membres de la section vaudoise

Contexte

L'Association Cantonale Vaudoise des Ambulanciers (ACVA, section vaudoise) s'engage activement dans de nombreux dossiers stratégiques et opérationnels à l'échelle cantonale. Cette implication, essentielle à la représentation de la profession dans le canton de Vaud et à la construction du système préhospitalier de demain, implique des ressources croissantes (présence sur le terrain, participation à des groupes de travail, rencontres politiques, manifestations officielles, etc.).

Malgré une gestion rigoureuse des dépenses (réunions en visioconférence, limitation des remboursements, autofinancement des bénévoles), la situation financière de la section vaudoise connaît une diminution progressive. L'organisation d'événements comme la Journée Préhospitalière 2024 – affectée par une météo défavorable – et les investissements nécessaires pour la représentation de la profession (matériel promotionnel, etc.) n'ont pas permis de dégager de bénéfices.

Proposition

Conformément à ses statuts et après consultation de ses membres, l'ACVA propose une **adaptation de la part cantonale** incluse dans la cotisation annuelle des membres affiliés à la Swiss Paramedic.

Actuellement, la répartition pour les membres de la section vaudoise est la suivante :

- **Montant total de la cotisation :** CHF 180.–
- **Cotisation pour la section vaudoise:** CHF 20.–
- **Cotisation à l'association Swiss Paramedic:** CHF 160.–

La motion propose de modifier cette répartition comme suit, à partir du **1er janvier 2026** :

- **Montant total de la cotisation :** CHF 200.–
- **Cotisation pour la section du vaudoise:** CHF 40.–
- **Cotisation à l'association Swiss Paramedic:** inchangée à CHF 160.–

Justification

Cette mesure vise à :

- Garantir la **pérennité financière** de la section vaudoise,
- Assurer une **représentation active, équitable et durable** de la profession dans le canton,
- Respecter l'engagement des membres du comité, bénévoles et professionnels, qui œuvrent pour l'ensemble de la communauté ambulancière vaudoise.

Le **sondage interne** mené par l'ACVA révèle à ce jour un **taux d'approbation d'environ 70 %** parmi les membres, à une semaine de la clôture des votes.

Décision soumise à l'assemblée

L'ACVA demande à l'Assemblée Générale de la Swiss Paramedic Association:

- **D'accepter la modification du montant total de la cotisation annuelle à CHF 200.– à compter du 1er janvier 2026** - ceci est valable pour les membres de la section vaudoise.
- **D'approuver l'augmentation de la cotisation pour la section vaudoise à CHF 40.–,** sans modification de la part Swiss Paramedic (CHF 160.–).

12. Divers